

REPUBLIQUE
 FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
 L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE
 PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
 N°2025-109

Objet : Déclaration d'intention d'aliéner n°0073492500057

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner n° 0073492500057, enregistrée en mairie le 31/10/2025,

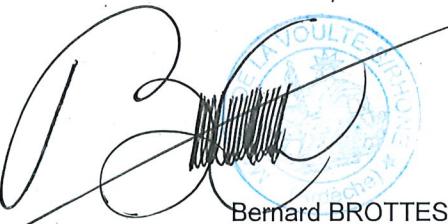
Dossier	Date de dépôt	Adresse	Parcelles	Nature du bien	Zonage PLU	Prix
DIA0073492500057	31/10/2025	29 Allée des Pêchers	AN 378 AN 379 AN 380 AN 383 AN 394 AN 395	Habitation	UD	630 000 €

DECIDE

- **DE RENONCER** à l'exercice de son droit de préemption urbain.

À la Voulte sur Rhône, le 04/11/2025

Le Maire,


 Bernard BROTTE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).